

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 19 décembre 2016 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Jeannot Émond a motivé son absence. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2016.

2016-12-R5159 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2016-12-R5160 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt et présentation du budget 2017
5. Adoption du budget 2017
6. Parole au public et période de questions.
7. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2017 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2016-12-R5161 Adoption du budget pour l'année 2017

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 825 905\$ avec une affectation du surplus accumulé de 33 966\$ affecté pour l'année 2017 soit adopté.

Adoptée.

2016-12-R5162 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h10.

Adoptée.

Neil Gagnon, maire

Mariette Rochon, sec.-trés.